

Avis de constitution

SOCIETE « OUATT ELECTRO AUTO »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DE
LA PHARMACIE CANAL, LOT 506, ilot43, SECTION SV,
PARCELLE 632, Lot 506, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATT ELECTRO AUTO »

Objet : TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ AUTO-
TRAVAUX DE CLIMATISATION AUTO-
MECANIQUE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS NON LOIN DE
LA PHARMACIE CANAL, LOT 506, ilot43, SECTION SV,
PARCELLE 632, Lot 506, Ilot 43

Dirigeant(s) M OUATTARA ABOUDRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01582 du 05/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08110/GTCA/RC/2026 du 05/02/2026

